

Plus que quelques pas à faire pour pouvoir utiliser **Mobisoins** et ainsi :

- Pouvoir valider directement vos soins au domicile du patient
- Pouvoir **générer automatiquement vos factures**
- Pouvoir **être payé sous 10 jours maximum**



1 – Signez la charte



C'est le point de départ pour utiliser **Mobisoins** !

Si vous ne la voyez pas dans vos mails, consultez vos indésirables ou contactez-nous au secrétariat de l'HAD



2 – Envoyez la charte signée

Envoyer la charte remplie et signée à hadfrance@hadfrance.fr



3 – Surveillez vos mails

Un mail vous sera envoyé sous 3 jours avec :

- Votre identifiant (RPPS ou ADELI)
- Votre mot de passe provisoire

4 – Connectez-vous !



Vous êtes maintenant prêt(e) à utiliser **Mobisoins**.

Vous allez devoir choisir un nouveau mot de passe définitif et vous pourrez commencer à utiliser l'application 😊



Posez-nous vos questions !

N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions

ou à consulter nos tutos : <https://www.hadfrance.fr/mobisoins>

